

L'Association Echiquéenne Pour les Aveugles

L'A. É. P. A. une association exemplaire !

L'A. É. P. A. est une association créée en 1957 sous l'impulsion de Marcel SAUREL, Pierre DARDIER et Claude WELS dans le but de promouvoir le Jeu d'Échecs parmi les handicapés visuels.

Les premières initiatives ont contribué à favoriser le jeu par correspondance, créer une parution qui deviendra par la suite le « Lien Échiquéen » (notre revue trimestrielle), et transcrire en braille des ouvrages d'échecs afin de constituer un fonds documentaire donnant accès à la théorie échiquéenne.

C'est en 1972, à Paris, qu'a eu lieu le premier tournoi qui deviendra ensuite le Championnat de France des aveugles à partir de 1985.

L'A. É. P. A. participe depuis de nombreuses années aux compétitions internationales organisées par l'I. B. C. A. (International Braille Chess Association) ou à l'invitation d'autres organisations étrangères. Elle est également amenée à organiser de telles manifestations.

Parallèlement à ces différentes activités, l'A. É. P. A. favorise l'intégration de ses membres à des structures ouvertes à tous (clubs de la Fédération Française des Échecs...) et à participer à leurs compétitions. Cette initiative constitue bien sûr un facteur essentiel d'intégration des handicapés dans la société.

LES COMPÉTITIONS

Le Championnat de France des Aveugles : ce championnat a traditionnellement lieu lors du week-end de l'Ascension. Homologué par la F. F. E. depuis trois ans, il se déroule sur quatre jours en sept rondes au système suisse, à la cadence de deux heures K.O.

Le Championnat M. POYET

Cette compétition se joue par correspondance en treize mois. Quatre à huit parties sont à disputer selon la division.

La Coupe

Il s'agit d'une compétition par correspondance par élimination en cinq tours. Les parties se jouent sur onze mois, la compétition dure donc cinq ans. Chaque année une nouvelle coupe est mise en jeu, ce qui permet de participer à plusieurs coupes simultanément.

Le Tournoi M. SAUREL

C'est la comptabilisation de toutes les parties jouées par correspondance au sein de l'Association. Cela comprend les parties jouées dans le cadre des différentes compétitions par correspondance, ainsi que les parties amicales entre membres de l'Association. Cette comptabilisation donne lieu à un concours échelle qui récompense aussi bien les performances que la participation.

Le Concours de Solutions de Problèmes

Il s'agit d'un concours échelle. Une série de six problèmes (mat en 2, 3, 4 et 5 coups) est proposée chaque trimestre dans la revue de l'Association.

L'INTERNATIONAL

Les Olympiades 2004

L'A. É. P. A. a participé à l'édition 2004 des olympiades organisées par l'International Braille Chess Association (I. B. C. A.) qui se sont déroulées à Tarragone, en Espagne, du 3 au 12 novembre. Notre équipe composée de Adrien HERVAIS, André SCHMEISSER, Bertrand CATHERINE et Tufek ABABSA, s'est comportée honorablement en se classant 23^{ème} sur 33 nations représentées. Parmi les meilleurs contributeurs à ce résultat, on peut noter la performance particulière de Tufek au 4^e échiquier, qui obtint 7,5 sur les 9 points possibles.

Les médaillés furent respectivement la Pologne, La Russie et l'Ukraine.

L'I. B. C. A.

L'International Braille Chess Association (I. B. C. A.) a été fondée en 1948 à l'initiative d'un joueur d'échecs anglais aveugle, Reginald W. BONHAM. L'Association comprenait au départ des représentants de neuf pays d'Europe de l'Ouest et est devenue aujourd'hui une organisation mondiale comptant une cinquantaine de pays de tous continents. Elle est actuellement présidée par l'allemand Ludwig BEUTELHOFF.

Le but principal de l'I. B. C. A. est de populariser le Jeu d'Échecs parmi les aveugles et d'organiser des compétitions.

Les événements les plus importants sont les olympiades, organisées tous les quatre ans et dont la quatorzième édition a eu lieu en 2012. Puis le championnat du monde par équipes, également organisé tous les quatre ans, qui réunit les douze meilleures équipes de l'olympiade précédente.

L'association organise également des championnats du monde (masculin, féminin et moins de 21 ans).

L'I. B. C. A., qui coopère officiellement avec la Fédération Internationale des Échecs (F. I. D. E.) depuis 1964, en est devenue membre à part entière en 1994. Une équipe internationale constituée de joueurs aveugles prend part depuis aux olympiades d'échecs organisées tous les quatre ans par la F. I. D. E.

L'I. B. C. A. est également partie prenante de l'International Blind Sportsmen Association (I. B. S. A.).

« Pièce levée, pièce jouée »

Dans notre monde moderne, les loisirs tiennent chaque jour une place de plus en plus importante. L'automobile, les voyages, le cinéma, la télévision, les sports offrent aux voyants une gamme qui ne cesse de s'agrandir. Pour les handicapés visuels, le champ est plus restreint : le Jeu d'Échecs est à même d'y occuper une place de choix, tendant à combler cette différence. Le haut niveau de complexité de ce jeu leur permet au maximum, mieux que tout autre, de développer leurs facultés humaines.

Depuis leur insertion dans le monde du travail, les aveugles ont fait la preuve de l'intégrité de leurs fonctions intellectuelles. Le Jeu d'Échecs répond aussi tout particulièrement au désir d'indépendance de tout handicapé. Devant l'échiquier, le joueur aveugle n'a nul besoin d'assistance, il est maître de son destin.

Les joueurs d'Échecs aveugles se sont depuis longtemps organisés entre eux. En France par exemple ils se sont regroupés au sein de l'Association Échiquéenne pour Aveugles (A. E. P. A.). Cette association organise chaque année le Championnat de France des joueurs d'Échecs aveugles. Son siège social est situé à la Fédération des aveugles et handicapés visuels de France (FAF), 6 rue Gager Gabillet 75015 PARIS.

La bibliothèque braille, la phonothèque et bien sûr - progrès oblige- le support informatique concourent efficacement à l'information et à l'apprentissage.

Les Échecs, merveilleux loisir pour tous les âges, sont aussi un moyen de culture et d'insertion, nul ne saurait en douter !...

Le Jeu d'Échecs peut parfaitement être pratiqué par les aveugles à l'aide d'un échiquier adapté leur permettant de toucher les pièces sans les renverser.

En pratique, pour permettre aux deux adversaires de ne pas se gêner, deux jeux sont utilisés, l'un et l'autre devant bien entendu conserver une position identique. Le fait d'utiliser deux jeux rend tout à fait possible les rencontres entre personnes handicapées et celles jouant avec un jeu ordinaire.

Les règles du jeu en tournoi intègrent cette spécificité. Il n'est d'ailleurs pas rare de voir participer des personnes aveugles à des compétitions importantes.

Lors d'une partie d'Échecs, pour réfléchir et jouer ses coups, un joueur aveugle a besoin de toucher les pièces sur l'échiquier. Afin de ne pas gêner son adversaire pendant sa réflexion, il dispose d'un jeu séparé. D'autre part pour ne pas risquer de renverser les pièces, ce jeu est adapté. Les pièces se fichent à l'aide d'un tenon sur les cases percées en leur centre.

Les cases noires sont légèrement surélevées (un à deux millimètres) pour distinguer clairement le quadrillage formé par les cases blanches et noires. Les pièces noires disposent d'un signe les distinguant des pièces blanches, généralement une épingle ou un relief en leur sommet.

Il existe également des pendules adaptées pour lesquelles le verre de protection est absent. Les heures et minutes sont marquées par des points en relief, ainsi le joueur aveugle peut connaître le temps écoulé en touchant le cadran.

Le jeu par correspondance

Le jeu par correspondance a été l'une des premières initiatives de l'association. Cette forme de jeu permet en effet à des joueurs disséminés dans toute la France et à l'étranger, de se confronter à travers une partie d'Échecs et d'avoir des échanges.

Le principe du jeu par correspondance consiste donc à jouer une ou deux parties par courrier avec un même adversaire. Pour que la partie garde son attrait, les échanges se font à la cadence d'un coup toutes les une ou deux semaines. Il est bien sûr possible voire recommandé d'anticiper les coups évidents afin d'accélérer le déroulement du jeu. Les parties durent généralement une année, un peu plus avec l'étranger.

Cette pratique de jeu n'est bien sûr pas réservée à l'A. E. P. A.

L'association des Joueurs d'Échecs par Correspondance (A. J. E. C.) en fait la promotion. De plus le jeu par correspondance est également pratiqué par courrier électronique, accélérant ainsi les échanges.

L'outil informatique devenant toujours plus accessible grâce aux aides techniques, bon nombre d'adhérents de l'A. E. P. A. l'utilisent aussi bien dans leurs parties que pour accéder à la documentation échiquéenne. Cependant, la franchise postale accordée au courrier en écriture braille rend cette pratique de jeu très économique permettant aux aveugles non encore équipés de participer pleinement.

Diverses compétitions par correspondance sont organisées au sein de l'A. E. P. A. La plus représentative est le Tournoi Marcel SAUREL, du nom de l'un des fondateurs de l'association.

Elle récompense bien sûr les résultats mais également la participation et la progression, ce qui contribue à la cohésion de l'association puisque tout adhérent peut progresser avec ses propres qualités.



Règles du jeu pour les handicapés visuels

E.1 Les directeurs de tournois auront le droit d'adapter les règles suivantes selon les circonstances locales. Pour les compétitions d'Échecs entre joueurs voyants et joueurs handicapés visuels (légalement aveugles) chacun des joueurs peut exiger l'utilisation de deux échiquiers, le joueur voyant utilisant un échiquier standard, le joueur handicapé visuel se servant d'un échiquier spécial. L'échiquier spécial doit répondre aux normes suivantes :

- mesurer au moins 20 cm sur 20 cm.
- les cases noires doivent être légèrement surélevées.
- chaque case doit comporter une ouverture de fixation.
- chaque pièce doit être munie d'une tige s'encastrant dans chaque ouverture.
- pièces de modèle Staunton, les pièces noires portant un repère spécifique.

E.2 Les règles suivantes régiront le jeu :

1. Les coups seront clairement annoncés, répétés par l'adversaire et exécutés sur son échiquier. Lors de la promotion d'un pion, le joueur doit annoncer quelle pièce est choisie. Pour rendre les annonces aussi claires que possible, l'utilisation des noms suivants est suggérée à la place des lettres correspondantes de la notation algébrique :

A = Anna, B = Bella, C = César, D = David, E = Eva, F = Felix, G = Gustav, H = Hector

Les rangées du camp blanc au camp noir seront énoncées en allemand :

1-eins, 2-zwei, 3-drei, 4-vier, 5-fuenf, 6-sechs, 7-sieben, 8-acht

Le Roque est annoncé : "Lange Rochade" (Grand Roque en allemand), "Kurze Rochade" (Petit Roque en allemand).

Les pièces portent les noms : Koenig, Dame, Turm, Laufer, Springer, Bauer.

2. Sur l'échiquier du joueur handicapé visuel, on considérera qu'une pièce est "touchée" lorsqu'elle a été sortie de son ouverture de fixation.

3. On considère qu'un coup est "exécuté" lorsque :

- dans le cas d'une prise, la pièce capturée a été retirée de l'échiquier du joueur dont c'est le tour de jouer.
- une pièce est introduite dans une autre ouverture de fixation.
- le coup a été annoncé.

Ce n'est qu'ensuite que l'on déclenchera la pendule de l'adversaire.

En ce qui concerne les points 2 et 3, les règles habituelles sont valables pour le joueur voyant.

4. On acceptera une pendule d'Échecs spécialement conçue pour le joueur handicapé visuel. Celle-ci doit comprendre les caractéristiques suivantes :

- un cadran muni d'aiguilles renforcées, chaque période de 5 min. étant marquée par un point et celle de 15 min. par deux points en relief.
- un drapeau facilement palpable. On doit apporter un soin particulier à la disposition du drapeau, permettant au joueur de sentir l'aiguille des minutes, pendant les 5 dernières minutes d'une heure.

5. Le joueur handicapé visuel doit noter les coups de la partie en Braille, en écriture courante ou en les enregistrant sur un magnétophone.

6. Un lapsus linguæ au moment de l'annonce d'un coup doit être immédiatement corrigé et cela avant de déclencher la pendule de l'adversaire.



7. Si, au cours d'une partie, des positions différentes devaient apparaître sur les deux échiquiers, elles doivent être corrigées avec l'aide de l'arbitre et en consultant les feuilles de notation

des deux joueurs. Si les deux notations concordent, le joueur qui a écrit le coup exact mais en a exécuté un autre doit rectifier sa position afin que celle-ci corresponde au coup écrit sur les deux feuilles.

8. Lorsque de telles différences se produisent et que les coups notés diffèrent également, les coups seront repris jusqu'au point où les deux feuilles concordent et l'arbitre réajustera les pendules en conséquence.

9. Le joueur handicapé visuel a le droit d'employer un assistant qui remplira tout ou partie des tâches suivantes :

a) Jouer les coups de chacun des joueurs sur l'échiquier de l'adversaire.

b) Annoncer les coups des deux joueurs.

c) Noter les coups du joueur handicapé visuel et déclencher la pendule de son adversaire (en tenant compte de la règle 3.c).

d) Informer le joueur handicapé visuel uniquement à sa demande concernant le nombre de coups achevés et le temps utilisé par les deux joueurs.

e) Réclamer la fin de partie lorsque le temps imparti a été dépassé et informer l'arbitre quand le joueur voyant a touché l'une de ses pièces.

f) Exécuter les formalités nécessaires au cas où la partie est ajournée. Si le joueur handicapé visuel n'emploie pas d'assistant, le joueur voyant peut en employer un qui exécutera les tâches mentionnées en (a) et (b).

La valeur pédagogique du Jeu d'Échecs

Sur le plan intellectuel :

Mémoire :

- mémoire visuelle (positions des pièces), mémoire d'enchaînements des coups,
- mémoire courte, à long terme (apprentissage des ouvertures, des finales...)

Attention et concentration : prise en compte d'éléments disparates d'un ensemble qui évolue en permanence.

Capacités de calcul : prise en compte de la valeur relative/absolue des pièces, calcul des variantes, repérage dans un espace plan.

Esprit d'analyse et de synthèse : analyse d'une position : matériel, structure de Pions, sécurité du Roi... Raisonnement par déduction, rigueur logique, objectivité, esprit critique, capacité à concevoir un plan.

Imagination : élaboration de la stratégie de jeu, et des tactiques.

Anticipation : prévoir une suite de plusieurs coups en fonction du raisonnement de l'autre.

Sur le plan du caractère : le Jeu d'Échecs participe à la structuration du caractère en favorisant le développement de la volonté de réussir, d'atteindre l'objectif, de gagner, la maîtrise de soi, l'esprit de décision, le choix d'un plan, le choix du coup à jouer, réfléchir avant d'agir avant une décision irrémédiable.

Sur le plan moral et social : le Jeu d'Échecs véhicule les valeurs suivantes : respect d'autrui, respect des règles, travail en équipe.



L'équipe de France des joueurs handicapés visuels : 2013, une année historique !

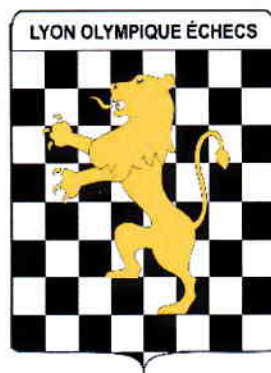
A l'instar du tournoi des 6 Nations au rugby, il existe, depuis 1971, un tournoi des 6 Nations des joueurs d'Échecs non-voyants organisé tous les deux ans avec la participation de l'Allemagne, l'Angleterre, la Belgique, la France, les Pays-Bas et la Suisse.

L'équipe de France des joueurs non-voyants vient de nous démontrer que rien n'est écrit car après une victoire des allemands à 18 reprises sur les 21 précédentes éditions, c'est la France qui a remporté l'édition 2013 qui se déroulait à Ostende en Belgique.

Une brillante victoire, et c'est le moins que l'on puisse dire, les Tricolores l'ayant emporté à l'issue d'un parcours sans faute, avec 10 sur 10 !

L'équipe de France était constituée par Adrien HERVAIS, Olivier DEVILLE, Bertrand CATHERINE et André SCHMEISSER. Une belle récompense pour le travail accompli avec leur entraîneur Todor TODOROV. Bravo à tous les cinq !





LYON OLYMPIQUE ÉCHECS
est une association loi 1901 créée en 1905.

Depuis 1990, l'équipe pédagogique du Lyon Olympique Échecs (LOE) oeuvre au développement du Jeu d'Échecs dans les établissements scolaires (lycées, collèges, écoles élémentaires et maternelles) et depuis 1996 dans plusieurs maisons d'arrêt de la région Rhône-Alpes.

En 2009 de nouveaux chantiers ont été lancés avec des initiations dans les hôpitaux, les EHPAD et les foyers logement ainsi que des institutions pour handicapés.

La bonne surprise de l'année 2010 fut l'appel téléphonique de M. LE BRUN, Président à l'époque l'Association Échiquéenne pour les Aveugles. Il nous contacta afin de soutenir son association dans un projet d'envergure : **l'organisation du 26^{ème} Championnat de France des non et mal voyants dans la ville de Saint-Germain au Mont d'Or sur le Département du Rhône.**

Ainsi du Jeudi 13 au dimanche 16 mai 2010 nous sommes partis à l'aventure. Cette manifestation fut exceptionnelle de découverte chez les personnes de tous âges, voyantes ou non voyantes. Notre collaboration se poursuit en 2011 puis est devenue encore plus enthousiaste lors des années suivantes ! Par exemple, M. Gérard HERNANDEZ, Arbitre de la Fédération Française des Échecs, en est devenu le plus fidèle supporter puisque, arbitre en 2010, il organisa cette compétition en 2011 (de main de Maître !) pour réitérer en 2012 et 2013 !

De notre côté nous avons pu développer une solide activité Échecs avec la Cité Scolaire René PELLET que nous avons lancée dès septembre 2010 - tout de suite après la 1^{ère} édition (pour nous !) de ce championnat de France 2010.

Cet Établissement Régional d'Enseignement Adapté pour Déficient de la Vue (EREADV) est situé dans la ville de Villeurbanne et comprend une école, un collège et un lycée. Ainsi des cours d'Échecs pour les jeunes non et mal voyants sont à présent organisés à 4 reprises pour une vingtaine de collégiens et de lycéens essayés les :

- mardi de 13h à 14h avec 12 élèves de 11 à 18 ans divisés sur 2 groupes,
- jeudi de 13h à 14h avec une dizaine d'élèves de 11 à 18 ans,
- vendredi de 13h à 14h avec 12 élèves de 11 à 18 ans.

L'organisation dans cet établissement du 1^{er} Trophée rapide des non et mal voyants en a été la suite logique. Les prochaines éditions se promettent d'être plus palpitantes encore. A charge pour nous d'étendre nos contacts vers d'autres associations **avec un public adultes de plus de 18 ans...** Ce qui fut chose faite avec, dès 2013, nos **interventions à la FAF APRIDEV Rhône-Alpes (Association pour la Promotion et l'Insertion des Déficients Visuels)**

Nous revient à l'esprit cette célèbre phrase de Pierre Mac ORLAN :
« Il y a plus d'aventure sur un échiquier que sur toutes les mers du monde. »

LOE espère apporter ainsi sa modeste pierre à un projet qui permettra au plus grand nombre de non et mal voyants - nous l'espérons bientôt au niveau national - de se familiariser avec ce langage universel, cet « art » de vivre et de réfléchir qu'est le Jeu d'Échecs...

	Le Jeu d'Échecs à l'heure du « Pôle Social et Éducatif du Jeu d'Échecs »	Former Développer Documenter Accompagner
---	---	--

RESSOURCES HUMAINES & ACTIONS MULTI-PUBLICS

A la genèse du Pôle Social et Éducatif du Jeu d'Échecs (PSEJE), un souhait commun : celui de lancer de vastes actions citoyennes et inter-générationnelles dans le monde échiquéen en France et de recenser les ressources humaines nécessaires à la construction d'un tel projet.

Un site Internet participatif sert actuellement à faciliter la communication, l'interaction et la contribution personnelle des différents intervenants du Jeu d'Échecs. N'hésitez pas à vous connecter sur : <http://www.pseje.com>

LE PSEJE du côté des non et mal voyants Recherche d'intervenants ou de structures dynamiques

Le PSEJE recherche des « Partenaires Intervenants » ou des clubs ou comités départementaux dynamiques qui veulent intervenir auprès de plusieurs publics.

En effet en dehors des traditionnelles actions dans le domaine scolaire on peut réaliser des interventions innovantes qui peuvent servir de précieux vecteurs d'intégration auprès des personnes âgées (EHPAD, Foyers logement, clubs du 3^{ème} âge), des personnes en situation de handicap (autistes, non et mal voyants, trisomiques, sourds et malentendants), des personnes médicalisées et des détenus (maisons d'arrêt adultes et mineurs), etc.

Depuis la rentrée de septembre 2013, l'Association Échiquéenne Pour les Aveugles (AEPA) et le PSEJE ont contacté les écoles de non et mal voyants situées à :

- Rennes (Ille-et-Vilaine 35),
- Plénée Jugons (Cote d'Armor 22),
- Marseille (Bouches du Rhône 13),
- Strasbourg (Bas Rhin 67),
- Sainte-Savine (Aube 10),
- la Cité Scolaire René Pellet à Villeurbanne (Rhône 69)
- et l'école Mesnil-Esnard gérée actuellement par le club de Rouen Échecs (Seine Maritime 76).
- Vertou (Loire Atlantique 44),
- Yzeure (Allier 03),
- Toulouse (Haute-Garonne 31),
- Loos (Nord 59),
- Les Primevères à Lyon (Rhône 69),

Nous commençons à présent à lister les intervenants, clubs ou comités départementaux dynamiques afin de conforter éventuellement ces actions dans les villes et départements précités...

Cette liste de villes n'est pas exhaustive et ne demande qu'à s'élargir ! Contactez-nous pour un développement des Échecs large et entier !

Non et mal voyants, informations AEPA / Autres actions en cours :

- **Le Tournoi des 6 Nations** se déroulera à Gonfreville près du Havre, du vendredi 3 au mardi 7 avril 2014. Cette compétition réunit tous les deux ans l'Allemagne, la Grande-Bretagne, la Belgique, les Pays-Bas, la Suisse, et la France. La Suisse laisse cette année sa place à l'Irlande. Les 4 meilleurs joueurs de l'équipe de France nous représenteront. Simultanément se déroulera l'open de Gonfreville. eux qui le désirent pourront ainsi jouer auprès de nos champions !
- À l'Ascension, les 14, 15 et 16 mai 2014, nous aurons comme il se doit le championnat de France, nous sommes invités par le club de Sautron près de Nantes.

Association du Pôle Social et Éducatif du Jeu d'Échecs – PSEJE

Mairie Annexe - Pôle Associatif du Petit Collège
Pôle Social et Éducatif du Jeu d'Échecs - 5 place du Petit Collège - 69005 Lyon
Téléphone : 09 65 18 10 82 - Courriel : contact@pseje.com - Site : www.pseje.com

Le Lyon
64 Échecs



**Le club Lyon 64 Échecs, a été créé en 2009
dans le 6ème arrondissement de la ville de Lyon
par trois bénévoles passionnés du Jeu d'Échecs.**

Le L64E est ouvert à tous, forme de nombreux enfants et adultes, participe régulièrement aux interclubs de la Fédération Française des Échecs, accompagne de jeunes espoirs au championnat de France, organise des championnats jeunes, féminins, mixtes... Sa présence régulière dans différentes manifestations de la vie citoyenne et associative de son arrondissement lui confirme un rôle important et reconnu.

Chaque année, depuis 2010, il anime des lieux publics de Lyon, l'été avec l'action intitulée « Tout Le Monde Dehors » et accueille gratuitement un public de plus en plus nombreux à ses tables d'Échecs et de Dames.

<http://www.lyon64echecs.com>

Ses bénévoles interviennent en milieu scolaire et hospitalier auprès d'enfants hospitalisés et il organise chaque année avec le Groupement Hospitalier Est un tournoi philanthropique dont la renommée dépasse maintenant les frontières lyonnaises.



Pompidou Lyon Échecs...

Un club pas comme les autres !

Le *Pompidou Lyon Échecs* est né d'une pratique des Échecs pendant de nombreuses années à l'école Georges Pompidou (Lyon 3°).

En effet, à partir l'année 2002, les élèves de l'école élémentaire Georges Pompidou peuvent participer à une activité d'initiation au Jeu d'Échecs. Charles-Henri ROYER, anime cette nouvelle activité, mise en place par le nouveau directeur de l'école, Thierry DAFFY, pendant le temps périscolaire les jeudis et vendredis de 11h30 à 13h30.

Devant l'engouement des enfants et de leur initiateur, Patrick CHANEAC et Jean-Pierre CHIRON, enseignants de l'école, amateurs de ce jeu, lancent l'idée de participer aux Championnats Scolaires et au Trophée de la Ville de Lyon.

En 2006, l'école G. Pompidou participe aux phases finales des Championnats de France à 8 et à 16 joueurs, avec un titre de vice-champion de France à la clef !

En 2011 et 2012, nouvelles participations aux Championnats de France Scolaires avec deux belles 3^{ème} et 4^{ème} places !

Devant le constat que de nombreux enfants ne jouent plus aux échecs en partant au collège, à quelques exceptions près, l'idée est venue de créer un « vrai » club d'Échecs. **C'est ainsi qu'est né le PLE (Pompidou Lyon Échecs).**

En septembre 2012, Cécile CURTIS est la première Présidente du PLE. Son fils Martin rejoint le club après quelques années au LOE, dans le même temps Aurélien et Vincent PELLENC quittent l'Échecs Club de Villeurbanne pour le PLE et font partie des 45 licenciés. Le Maître FIDE Sylvain RAVOT est le premier entraîneur du club, assisté de Léonard BOMBAIL, ancien élève de l'école et Champion de France « Open B » à Pau, en 2012.

Lors de la saison 2013-2014, le Maître FIDE Stéphane GUEDON rejoint Sylvain pour encadrer les 65 licenciés de cette deuxième saison du club. Le plus « vieux » de ces joueurs ? Vincent PELLENC, 15 ans et demi !

L'école Pompidou monte sur la 2^{ème} marche du podium du Championnat de France Scolaire.

En juin, l'idée de participer à l'organisation des Championnats d'Europe d'Échecs est proposée par Sylvain RAVOT et rencontre un enthousiasme immédiat !

De jeunes joueurs du PLE et leurs parents consacreront donc quelques jours des vacances estivales 2015 pour accompagner l'organisation de cet événement.

Le projet associatif du « Pompidou Lyon Échecs » comprend 4 axes essentiels :

- Le Jeu d'Échecs pour le plaisir : l'enseignement du Jeu d'Échecs au sein de l'association est ouvert à tous les publics et à tous les niveaux de jeu.
 - Le Jeu d'Échecs pour la compétition : compétition « jeunes » en individuel ou en équipes, au niveau départemental et régional et compétitions scolaires par équipe. Le secteur sportif de notre association est développé par l'intégration des jeunes joueurs aux équipes du club.
 - La démocratisation du Jeu d'Échecs auprès des jeunes, grâce aux cours donnés en milieu scolaire et l'utilisation du Jeu d'Échecs à des fins pédagogiques, éducatives et récréatives.
- L'action de l'association envers les jeunes est un axe primordial du projet associatif de notre club.
- L'organisation de tournois ouverts à tous licenciés ou non licenciés et à diverses animations (Forums des associations) pour participer à la vie du quartier.

Au delà du championnat d'Europe, Nous voulons étendre dans plusieurs établissements de France, telle la Cité Scolaire René PELLET à Lyon Villeurbanne, une activité Échecs pour les non et mal voyants



Depuis septembre 2010, la Cité Scolaire René Pellet, (Établissement Régional d'Enseignement Adapté pour Déficiants de la Vue EREADV) située dans la ville de Villeurbanne, accueille une activité Jeu d'Échecs. Cet Établissement comprend une école, un collège et un lycée.

Quatre cours d'Échecs, au moyen d'échiquiers adaptés, sont organisés sur 3 jours pour une vingtaine de collégiens et lycéens.

- les mardis de 13h à 14h avec 12 élèves de 11 à 18 ans divisés sur 2 groupes,
- les jeudis de 13h à 14h avec une dizaine d'élèves de 11 à 18 ans,
- les vendredis de 13h à 14h avec 12 élèves de 11 à 18 ans.

En 2011/2012 les ateliers du mardi furent encadrés par deux intervenants du Lyon Olympique Échecs (Jérémie BELDA et Anthony CASLANI) et ceux du jeudi et vendredi directement par un encadrant de l'établissement (Régis MASSON !). Pour 2012/2013 c'est Sylvie LEROY-CREMIL-LIEU, suivi depuis 2014 de Guy CHOUVET, là aussi du Lyon Olympique Échecs, qui ont repris le flambeau accompagnés cette fois-ci de Martine GUYOT, enseignante et éducatrice de l'établissement.

Cette expérience nouvelle, aussi bien pour les élèves que pour les intervenants du LOE, connaît un véritable succès. En effet les lycéens se sont joints aux collégiens et en 2 ans de présence le Jeu d'Échecs s'est considérablement développé puisque les élèves jouent aussi fréquemment le soir dans l'internat ou en étude.

Grâce aux jeux adaptés, les jeux en relief, la pratique des Échecs permet aux non et mal voyants de se confronter aussi bien à d'autres non voyants qu'à des joueurs voyants avec simplement quelques adaptations des règles : la possibilité de toucher les pièces, ou d'annoncer les coups.

En plus d'être un jeu de réflexion, les Échecs favorisent donc une bonne intégration sociale et une plus grande confiance en soi chez les déficients visuels.

La déficience visuelle n'empêche nullement de progresser dans la pratique du jeu et de se confronter avec succès à tous les joueurs. Des petits concours ont été organisés, rendant le club attractif au sein de l'établissement.

D'un point de vue cognitif, on peut supposer que la pratique du jeu renforce chez les élèves déficients visuels des capacités qui leur sont essentielles. La pratique du jeu favorise leur mémoire (apprentissage des différentes phases d'une partie). Le jeu permet d'apprendre à anticiper et à s'organiser. Il renforce aussi leur compétence à se repérer dans un espace particulier que constitue l'échiquier et à repérer divers éléments les uns par rapport aux autres dans une situation dynamique. Même si le club Échecs est un lieu de calme et de réflexion, il n'en demeure pas moins un lieu d'échanges et de grande convivialité ouvert à tous les jeunes de l'établissement qui peuvent y trouver le plaisir de jouer.

Le club Échecs a trouvé sa place au sein de l'établissement. Il est à souhaiter qu'il soit maintenu dans les années qui viennent.

A suivre pour étendre sur l'Hexagone, dès 2015, ce genre d'actions dans une dizaine d'autres villes...

**Programme du
Championnat d'Europe d'Échecs Individuels
pour déficients visuels
du Vendredi 24 juillet au dimanche 2 août 2015
9 rondes au Système Suisse**

Cadence et Arbitre principal : M. Stephen BOYD

**Lieu : Mercure Lyon Centre Saxe Lafayette
29 rue de Bonnel 69003 - LYON - FRANCE**

Vendredi 24 juillet 2015 :

De 14h à 20h : Pointage et accueil des participants
16h30 : En ouverture du Championnat d'Europe
et simultanées géantes ouvertes à tous (voyants et non voyants).

Samedi 25 juillet 2015 :

Cérémonie d'ouverture à 14h
Ronde 1 de 15h à 21h

Dimanche 26 juillet 2015 :

Ronde 2 de 14h30 à 20h30

Lundi 27 juillet 2015 :

Ronde 3 de 14h30 à 20h30

Mardi 28 juillet 2015 :

Déjeuner officiel des Partenaires de 12h à 14h
Ronde 4 de 14h30 à 20h30

Mercredi 29 juillet 2015 :

Ronde 5 de 14h30 à 20h30

Jeudi 30 juillet 2015 :

Ronde 6 de 14h30 à 20h30

Vendredi 31 juillet 2015 :

Ronde 7 de 14h30 à 20h30

Samedi 1 août 2015 :

Ronde 8 de 14h30 à 20h30

Dimanche 2 août 2015 :

Ronde 9 de 9h30 à 15h30
Cérémonie de Clôture à 17h

Renseignements compétitions : M. Bernard DUTHOIT
Tél. 09 53 28 93 45 - Courriel : bernard.duthoit45@free.fr - Site : www.aepa64.asso.fr
Courriel : president@aepa64.asso.fr - Site : www.aepa64.asso.fr

CHARGÉ de MISSION et COORDINATEUR de l'ACTION :
M. Adrien HERVAIS - Tél. 06 20 31 34 30 - Courriel : adrien.hervais@laposte.net

Contact Presse : Lyon Olympique Échecs - M. Christophe LEROY - M. Jérémie BELDA
5 Place du marché - Métro Valmy - 69009 LYON
Tél. 06 10 60 60 75 - 04 78 28 85 87
Courriel : christopheleroy42@gmail.com

Les Associations Organisatrices :

l'Association Échiquéenne Pour les Aveugles (AEPA)

<http://www.aepa64.asso.fr>

le club Lyon Olympique Échecs (LOE)

<http://www.lyon-olympique-echecs.com>

Entourées de plusieurs associations moteurs :

le Lyon 64 Échecs (L64E)

<http://www.lyon64echecs.com>

le Pompidou Lyon Échecs (P.L.E)

<http://pompidoulyonechecs.blogspot.fr>

le Pôle Social et Éducatif du Jeu d'Échecs (PSEJE)

<http://www.pseje.com>



Lyon

